

Journée d'étude CREIS TERMINAL

Cloud Computing

Telecom ParisTech
amphi Grenat
46 rue Barrault Paris 13ème
Métro Corvisart

5 Décembre 2012

inscription gratuite : <http://www.lecreis.org/>

Le cloud computing, ou « informatique dans les nuages », est une notion difficile à cerner. Elle fait l'objet d'une banalisation dans le cadre d'une injonction diffuse à son acceptabilité sociale. Il serait convenu de considérer une nouvelle façon de diffuser des ressources informatiques qui ont été externalisées sur des serveurs distants, où elles pourront être successivement exploitées à n'importe quel moment et sur n'importe quel ordinateur ou appareil numérique. En ce sens, le cloud computing représente une nouvelle forme d' « informatique à la demande » (utility computing).

Mais l'opacité qui frappe cette notion se retrouve au niveau de ses opérations et de ses impacts sur les droits et libertés des internautes. En dépit des avantages qu'il offre aux utilisateurs du réseau, le cloud computing comporte des risques importants dans la mesure où les flux abondants des ressources informatiques sont désormais détenus par un très petit nombre de grandes entreprises qui opèrent sur une échelle internationale. Le paysage numérique se transforme ainsi en un réseau de plus en plus centralisé, où la production et la diffusion d'informations sont régulées par des grandes entreprises qui échappent dans une certaine mesure aux cadres réglementaires, dans une économie mondialisée. Alors que les ressources se déplacent vers des systèmes centralisés avec une énorme puissance de traitement et de stockage des données, les dispositifs des utilisateurs se transforment en de simples « terminaux » de moins en moins performants. Cela comporte des implications importantes pour les utilisateurs du réseau, qui perdent non seulement le contrôle sur leurs propres données, mais aussi la possibilité de déterminer la façon dont celles-ci seront utilisées par eux-mêmes ou par d'autres.

Des informations et analyses montrent les risques et les atouts du cloud computing, et il nous semble essentiel de consacrer une journée d'étude pour faire avancer la réflexion au sujet du cloud computing. Le Creis Terminal souhaite éclairer la nécessaire mise en débat de cette pratique informatique, afin d'en étudier les enjeux techniques, socio-économiques et juridiques, ainsi que les retombées environnementales qu'elle engendre.

Quatre axes d'étude et de débat :

• les enjeux techniques et les conséquences environnementales

10h-10h45 **Hervé LeCrosnier**

Enseignant-chercheur en Informatique à l'Université de Caen Basse-Normandie, en délégation auprès de l'ISCC

<http://www.iscc.cnrs.fr/>

<http://ensweb.users.info.unicaen.fr>

http://www.monde-diplomatique.fr/2008/08/LE_CROSNIER/16174

• les enjeux environnementaux

10h45-11h15 **discutant Dominique Carré**

Professeur des universités en Sciences de l'information et de la communication à l'université Paris 13

<http://www.univ-paris13.fr/labsic/chercheurfiche/dominique-carre>

• les enjeux économiques dans le monde professionnel

11h15-12h **Louis Naugès**

Co-fondateur et « Chief Cloud Evangelist » de Revevol <http://nauges.typepad.com>

• les enjeux juridiques

12h-12h30 **Primavera De Filippi**

Chercheuse rattachée au CERSA (unité mixte du CNRS et de l'Université Paris II) dans le département Gouvernement, droit et technologies en Europe <http://www.cersa.cnrs.fr/spip.php%3Farticle1407.html>

Débat 12h30-13h

14h30 Assemblée générale du Creis-Terminal

Contacts : gvidal@sic.univ-paris13.fr ; pdefilippi@gmail.com